



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Vaucluse

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste : Enseignant en unité d'enseignement IME La lune bleue
Etablissements médico-sociaux Regards Communs et Alain Pujol de Carpentras

Rattachement administratif :

GCSMS Regards Communs
341 rue Denis Diderot 84000 Carpentras,
et Centre Les Iris
Adresse postale : 565, Chemin de
l'Hermitage - 84200 - Carpentras-Serres

Texte de référence :

Code de l'action sociale et des familles notamment
ses articles L.312-1, D.312-10-1 et suivants.

Code de l'éducation notamment ses articles. L. 112-1 à
L. 112-2-1, L. 351-1, D. 351-3 à D. 351-20.

Arrêté du 2 avril 2009 précisant les modalités de
création et d'organisation d'unités d'enseignement dans
les établissements et services médico-sociaux ou de
santé pris pour l'application des articles D. 351-17 à D.
351-20 du code de l'éducation

Quotité : temps complet

Temps complet de professeur-e des écoles,
réparti sur les deux établissements (deux
journées de 6h dans chaque établissement)

Indemnités / remboursement de frais :

Versement mensuel de l'indemnité 1994 d'enseignement
spécialisé et adapté ;

Versement mensuel de l'indemnité 408 pour les titulaires
du CAPPEI/CAPASH

Procédure de recrutement :

Etude des dossiers et entretien pour les
candidatures qui auront été sélectionnées

Conditions :

titre exigé : CAPPEI/CAPASH

Connaissance du handicap et de l'Ecole inclusive

Expérience dans le cadre de la scolarisation des
élèves en situation de handicap

Les établissements médico-sociaux accueillent des jeunes présentant des troubles importants des fonctions cognitives, sur orientation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Ces établissements proposent des prises en charge individuelles et pluridisciplinaires sur un plan thérapeutique, pédagogique, éducatif et professionnel.

Objectifs poursuivis au sein de l'unité d'enseignement :

Permettre l'acquisition de connaissances et compétences du socle commun, en fonction du projet personnalisé de scolarisation et du projet individualisé d'accompagnement de l'élève.

Missions essentielles de l'enseignant(e) consistent à l'élaboration et mise en œuvre des actions pédagogiques adaptées en fonction des modalités de scolarisation et des objectifs inscrits dans le projet individualisé d'accompagnement (PIA) de l'élève ;

Il procède à l'évaluation régulière des acquis de l'élève, en vue de répondre à ses besoins éducatifs particuliers ;

Il favorise les échanges d'information entre les partenaires, au sein de l'équipe de suivi de scolarisation ;

il rédige les projets individualisés des élèves et utilise le carnet de suivi des apprentissages et le livret de compétences pour rendre compte des progrès des élèves ;

Il partage avec les autres professionnels de l'établissement un langage et des outils de réflexion communs.

Il transmet des observations organisées à la personne chargée de la supervision, au sujet d'un élève ou d'une pratique professionnelle, et intègre dans son analyse les apports des autres professionnels y compris les informations concernant les temps d'intervention hors scolaire dont ses collègues l'informent ;

Il réalise avec des partenaires, les évaluations qui permettent les réajustements des projets ;

Il favorise l'établissement de relations de confiance et de collaboration avec l'équipe de professionnels de l'ESMS à laquelle il appartient ;

Il est l'interlocuteur de première intention des parents en ce qui concerne le cadre et le travail proposés à leur enfant ;

Il favorise l'établissement de relations de confiance et de partenariat avec les parents, qu'il informe et dont il recueille les avis.

Compétences attendues :

- Maîtriser les compétences professionnelles de l'enseignant : maîtrise didactique et pédagogique ;
- Savoir identifier les difficultés d'apprentissage ;
- Concevoir et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques ;
- Exercer une fonction d'expert des besoins éducatifs particuliers des élèves présentant des troubles du spectre autistique et des réponses à construire au plan pédagogique ;
- Enrichir continuellement ses connaissances et posséder une bonne maîtrise des différentes disciplines.

Connaissances :

- Connaître les besoins éducatifs particuliers des troubles du spectre autistique
- Avoir une expérience dans le cadre de la scolarisation des élèves en situation de handicap
- Avoir des notions de psychologie et sociologie de l'enfant
- Connaissance du handicap et de l'Ecole inclusive
- Bonnes connaissances pédagogiques
- Bonne connaissance des troubles des fonctions cognitives

Contexte d'exercice :

Exercice au sein de deux équipes médico-sociales (professionnels éducatifs, médicaux, paramédicaux, psychologue) et en coopération avec une équipe pédagogique.

Modalités de candidature :

Envoyer, par voie électronique, la fiche de candidature avec CV et lettre de motivation :

- à l'IEN de la circonscription pour avis

- à : ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr et ce.adasen1d84@ac-aix-marseille.fr